

MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Chromatographie en phase gazeuse couplée au spectromètre de Masse

C-2 Analyses chimiques - Micropolluants organiques

1. * Benzène *NF EN ISO 11423-1*
2. **Composés organiques halogénés volatiles** *NF EN ISO 10-301*
 - a. * 1,2 dichloroéthane
 - b. * Tétrachloroéthylène
 - c. * Trichloréthylène
 - d. Total des **trihalométhanes** : * Chloroforme, * bromoforme, *chlorodibromométhane, * bromodichlorométhane .
3. **HAP (Hydrocarbures aromatiques polycycliques) Méthode interne1**
 - a. * Benzo(a)pyrene
 - b. * Benzo(b)fluoranthène
 - c. * Benzo(k)fluoranthène
 - d. * Benzo(ghi)pérylène
 - e. * Fluoranthène
 - f. * Indéno[123cd]pyrène
 - g. * Anthracène
 - h. * Benzo(a)anthracène
 - i. * Dibenzo(a,h)anthracène
 - j. * Methyl(2)fluoranthène
 - k. * Methyl(2)naphthalène
 - l. * Acénaphène
 - m. * Phénanthrène
 - n. * Fluorène
 - o. * Pyrène
 - p. * Chrysène
 - q. * Naphthalène
 - r. * Acénaphthylène

C-3 Analyses chimiques – Produits phytosanitaires Méthode interne1

1. Pesticides Organochlorés : Méthode interne1

* Aldrine, *dieldrine, *alachlore, *alpha-endosulfan, *béta-endosulfan, endosulfan sulfate, *alpha-HCH, *gamma-HCH lindane, *heptachlore, *heptachlore exo-époxyde, endrine, 2-4DDT, 4-DDT

2. Pesticides Organophosphorés : Méthode interne1

*Diazinon, *Chlorpyrifos-éthyl, Chlorpyrifos-méthyl, *fénitrothion, *téméphos, Chlorfenvinphos, dichlorvos, diméthoate, malathion

3. Triazines : Méthode interne1

*Atrazine, *déséthyl-atrazine, *terbuthylazine, *déséthyl-terbuthylazine, *simazine

4. Urées substituées : Méthode interne1

*Clortoluron, *diuron, *isoproturon, *monuron

5. Pesticides divers familles : Méthode interne1

*Hexazinone, *folpel, *métazachlore, *métolachlore, *Trifluraline, isodrine, tributylphosphate

6. Pyréthrinoides : Méthode interne1

Deltaméthrine, lambda-cyhalothrine, cyromazine

E-2 Analyses chimiques optionnelles – Micropolluants organiques

7. PCB (polychlorobiphényles) Méthode interne1

*PCB 28, *PCB 52, *PCB 101, *PCB 118, *PCB 138, *PCB 153, *PCB 180

8. **COV** *NF EN ISO 11423-1*
Éthylbenzène, toluène, xylène-meta, xylène-ortho, xylène-para

PRÉLÈVEMENTS

* Prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques et micro-biologiques sur les eaux destinées à la consommation humaine, eaux de loisirs (naturelles, traitées, rivières), eaux sur tours aérofrigorifères et eaux chaudes sanitaires (légionelles).

* Analyse accréditée COFRAC
(données consultables sur la base COFRAC)

CONTACTS

Laboratoire Départemental des Eaux et d'Hygiène du Milieu

12, rue Jean Chatel - 97400 Saint Denis

tél. : 0262 21 23 68

fax : 0262 21 35 43

e-mail : ldehm@cg974.fr

site www.cg974.fr

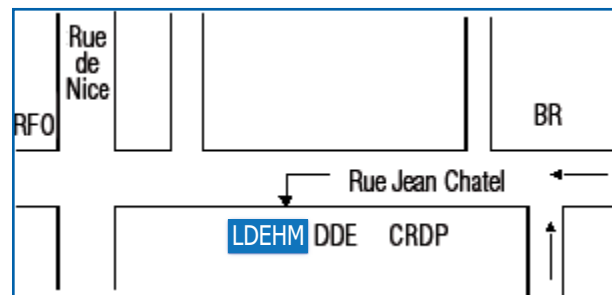
Horaires d'ouverture :

lundi à jeudi : 8h – 16 h

vendredi : 8h – 15h

Horaires de réception des échantillons :

lundi à jeudi : 8h – 14 h



Le Conseil Général aux côtés des Réunionnais



CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA
Réunion
www.cg974.fr



Accréditation n° 01-1756
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DES EAUX ET D'HYGIÈNE DU MILIEU

HISTORIQUE

Créé en 1971 dans les locaux de l'ancien laboratoire des fraudes, le Laboratoire Départemental des Eaux et d'Hygiène du Milieu (LDEHM) avait pour mission la recherche des parasitoses intestinales, et depuis 1972 le dépistage du paludisme.

À partir de 1973, dans le cadre de la politique d'amélioration de l'hygiène et du respect de l'environnement, une section hydrologie a été créée et chargée principalement du contrôle sanitaire des eaux. Le contrôle des eaux résiduaires a été également mis en place à la même époque.

ACTIVITÉS

Rattaché depuis 2005 à la Direction de la Santé Publique du Conseil Général, le LDEHM est un service public axé, aujourd'hui, uniquement sur l'analyse des eaux de la Réunion et de la zone de l'océan Indien.

En collaboration avec l'ARS de La Réunion, le LDEHM réalise les analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine ainsi que des eaux de loisirs.

Il effectue également des analyses pour les établissements de santé, les industries agroalimentaires, l'Office de l'Eau Réunion, les navires et autres particuliers.

L'activité du laboratoire s'organise autour des axes suivants :

- un pôle de chimie des eaux (dont une section traitant les eaux usées) ;
- un pôle de microbiologie des eaux (dont une section traitant les légionelles.)
- un pôle des micro-polluants organiques
- un pôle de prélèvements.

Ces différentes sections travaillant sous accréditation COFRAC à la norme NF EN ISO/CEI 17025

ÉTHIQUE

En tant que service public, le Laboratoire Départemental des Eaux et d'Hygiène du Milieu agit dans le respect de la réglementation, de l'impartialité et de la confidentialité.

AGRÈMENT ET ACCRÉDITATION

Le LDEHM est agréé par le Ministère de la Santé pour les analyses du contrôle sanitaire, et depuis 2006, il est accrédité pour :

- 17 paramètres physico-chimiques,
- 12 paramètres micro-biologiques, et depuis 2010 extension des accréditations :
- 60 paramètres de micro-polluants organiques,
- les prélèvements, selon le référentiel ISO NF EN/CEI 17025 par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC). Ce label traduit la compétence technique du laboratoire.

MOYENS

Le LDEHM dispose d'un pôle administratif et d'un pôle technique composé actuellement de quatre sections, chimie des eaux, micro polluants organiques, microbiologie des eaux, prélèvements.

L'équipe technique compte 11 techniciens qualifiés et formés aux méthodes d'analyse.

Les différents services disposent de matériel récent et conforme aux normes de qualité.

PROJETS

Plusieurs projets sont en cours, notamment :

- Mise en place d'un pôle analyse des hydrocarbures et métaux lourds, ainsi que la diversification des analyses des micro-polluants organiques.
- Extension de la portée de l'accréditation sur les paramètres de base de la chimie des eaux usées.

PARAMÈTRES ANALYSÉS

CHIMIE DES EAUX

NORMES

Acide iso- cyanurique	Méthode interne
* Alcalinité	NF EN ISO 9963-1
Aluminium	Méthode interne
Ammonium	NF T 90-015-1
* Ammonium	NF T 90-015-2
Ammonium	NF EN ISO 14911
Azote Kjeldahl	NF EN 25663
* Calcium	NF EN ISO 14911
* COT	NF EN 1484
Chlore libre et chlore total	méthode interne
Chlorures	NF ISO 9297
* Chlorures	NF EN ISO 10304-1
* Conductivité	NF EN 27888
Demande Biochimique en Oxygène	NF EN 1899-1 ET 2
Demande Chimique en Oxygène	NF T 90-101
Dioxyde de carbone dissous	Méthode interne
* Dureté	NF T 90-003
Fer	NF T 90-017
* Fluorure	NF EN ISO 10304-1
* Magnésium	NF EN ISO 14911
Manganèse	NF EN ISO 14911
Matières en suspension	NF EN 872
Matières sèches et matières volatiles sèches sur boues de station d'épuration	NF EN 12880
Matières organiques	Méthode interne
* Nitrates	NF EN ISO 10304-1
* Nitrites	NF EN ISO 10304-1
* Orthophosphates	NF EN ISO 10304-1
Oxygène dissous	NF EN 25814
Phosphore total	NF EN 1189
* Potassium	NF EN ISO 14911
* pH	NF T 90-008
Résidus secs	NF T 90-029
Silice	NF T 90-007
* Sodium	NF EN ISO 14911
* Sulfates	NF EN ISO 10304-1
* Titre Hydrotimétrique	NF T 90-003
* Turbidité	NF EN ISO 7027

MICROBIOLOGIE DES EAUX

NORMES

* Micro-organismes revivifiables à 22 °C	NF EN ISO 6222
* Micro-organismes revivifiables 36 °C	NF EN ISO 6222
* Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1
* Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1
* Escherichia coli (eaux résiduaires)	NF EN ISO 9308-3
* Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2
* Entérocoques (eaux résiduaires)	NF EN ISO 7899-1
* Staphylocoques pathogènes	XP T 90-412
* Pseudomonas aeruginosa	NF EN 180 16266
* Clostridium Sulfito Réducteurs	NF EN 26461-2
Endotoxines	pharmacopée
Salmonelles	NF 180 19250
* LÉGIONELLES	NF T 90 - 431